

**SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION**  
**Temps de préparation : 3 heures pour les deux parties de l'épreuve**  
**Durée de l'épreuve : 1 heure 15**

**Deuxième partie** : Déroulement de l'épreuve

1. Exposé du candidat à partir d'un dossier fourni par le jury (15 minutes)
2. Entretien avec le jury (30 minutes)

## LA PRISE EN COMPTE DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE

### DOSSIER

**Document 1** : Viviane BOUYSSSE, IGEN, extrait d'une conférence intitulée : « *La question de la difficulté scolaire : qu'est-ce qui contribue à sa mise en place dès les débuts de la scolarité ?* », Septembre 2007.

**Document 2** : Pierre VIANIN, « *L'aide stratégique aux élèves en difficulté scolaire* », De Boeck, 2009.

**Document 3** : MEN - DGESCO, « *Repères pour mettre en œuvre Les Activités Pédagogiques Complémentaires* », extraits, octobre 2013.

### QUESTIONS

- A partir de quoi peut-on dire qu'un élève est en difficulté ?
- Comment l'école peut-elle aider les élèves à réussir de manière équitable ?
- Un enseignant d'une école située en milieu favorisé a constaté des difficultés d'apprentissage en lecture chez un seul de ses élèves de CE1. Au premier conseil des maîtres, il demande l'intervention du RASED au motif que cet élève est trop en décalage par rapport aux autres élèves de la classe. Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2014	SUJET CANDIDAT N°
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
2014	Page : 1/5

### **3 – Problèmes liés aux situations d'apprentissage**

#### **Caractéristiques des élèves face aux apprentissages**

On pourrait envisager maints aspects qui affectent les apprentissages ; nous en retiendrons essentiellement trois qui ont partie liée même si pour l'exposé nous les distinguons.

Des capacités cognitives clés :

- **l'attention** : plus qu'ailleurs peut-être même si le problème n'est pas absolument spécifique aux élèves qui nous soucient, on déplore en ZEP le manque d'attention qui se traduit dans un défaut de stabilité physique, dans une réactivité immédiate à tout propos, parfois dans un décrochage total. De nombreux élèves ont en effet du mal à « se synchroniser » c'est-à-dire à accorder leur attention à celle des autres en oubliant tout ce qui n'est pas l'objet du moment. Cette attitude, qui doit s'apprendre dès l'école maternelle, est à rechercher en permanence quitte à instaurer des rituels qui permettent de cadrer l'activité. L'attention est aussi mieux pilotée si elle est orientée (« *Etre attentif, c'est avoir un projet d'utilisation* » - Meirieu), si les élèves savent pour quoi ils écoutent. Ils doivent apprendre très tôt que l'on n'écoute pas exactement de la même façon si l'on est sollicité pour apporter une réponse à une question, si l'on doit répéter (apprendre par coeur), si l'on doit ensuite produire quelque chose (consignes de travail), si l'on doit comprendre et manifester de manière réglée sa compréhension. C'est donc la lisibilité de la situation, la clarification des objectifs des séances qui contribuent à la maîtrise de l'attention.

- **la mémoire** : de nombreuses acquisitions que l'on a cru installées à un moment (et des évaluations d'étape en témoignent) ne tiennent pas faute d'avoir été assez travaillées pour être mémorisées, c'est-à-dire intégrées avec les indices de récupération qui leur donneront de l'efficacité. Les phases de mise en mémoire sont à organiser en classe (méthodologie) et peuvent se poursuivre hors du temps scolaire (accompagnement éducatif). La récupération doit être préparée : y pourvoir suppose de mettre en lien les acquisitions (réseaux, tables, relations causales, etc.), de structurer, d'indexer en quelque sorte. A ces conditions, les enseignements contribuent à enrichir la « mémoire sémantique », faute de quoi c'est la « mémoire épisodique » qui fonctionne temporairement mais, à force de stockage, il y a recouvrement des épisodes par de plus récents et effacement.

#### **L'intégration du « métier d'élève »**

Cet aspect n'est pas du tout distinct des problèmes qui viennent d'être évoqués. Il serait vraiment très restrictif de limiter cette affaire à l'acquisition de réflexes de soumission aux normes. Être élève, c'est avoir compris :

- les usages du langage qu'il convient de faire en milieu scolaire ;
- le processus temporel dans lequel on s'inscrit (appuis sur des acquis passés et projection) ;
- qu'apprendre suppose une activité intellectuelle qu'il appartient à chacun de piloter (on essaie de comprendre et on met en œuvre des procédures, des méthodes de travail, ce qui s'oppose à la passivité à laquelle certains se soumettent déplorant que d'autres aient plus de chances et « trouvent la bonne réponse », n'ayant pas compris que la bonne réponse se construit) ;
- que dans le travail scolaire il y a toujours un second niveau : on ne traite pas les choses pour ce qu'elles sont dans la vie réelle (et pourtant on mobilise l'expérience concrète, ce qui n'est pas sans créer des pièges ...) mais dans un univers de savoir précis ; on ne se satisfait pas de finir le travail demandé mais il faut comprendre ce qui permet de réussir. D'aucuns parlent de « secondarisation » à ce propos (voir travaux d'E. Bautier par exemple).

#### **La motivation**

Elle est liée (voir travaux de R.Viau) à la perception que l'élève a :

- de la valeur de la tâche : il vaut mieux éviter de soumettre de grands élèves à des activités et exercices qu'ils reconnaissent comme étant ceux des niveaux antérieurs ;
- de la contrôlabilité : on avance mieux si l'on sait pouvoir s'aider (outils de référence, méthodologie bien acquise, etc.) ;
- de sa compétence à la réaliser : ce n'est pas indépendant de l'évaluation. Toutes les évaluations qui signalent d'abord les manques, les échecs et ne font jamais valoir ce qu'il y a d'avancées, de progrès, d'acquisitions contribuent à la construction d'une image dévalorisée de soi, à la perte de l'estime de soi en tant qu'élève (qui oriente d'ailleurs vers la recherche d'autres réussites par la force ou dans la délinquance).

La plupart des élèves en difficulté manquent cruellement de connaissances et de compétences en matière de stratégies d'apprentissage et de procédures efficaces de travail. De nombreux élèves recourent à des stratégies inefficaces durant des années sans qu'aucun enseignant ne leur montre en quoi leur démarche n'est pas adaptée et comment ils pourraient être beaucoup plus efficaces dans leur métier d'élève s'ils utilisaient les bonnes stratégies. C'est comme si l'on confiait à l'enfant un jeu d'échecs sans lui expliquer les règles du jeu et la manière de déplacer les pièces. L'élève peut ainsi penser que la Dame se déplace d'une case à la fois et jouer ainsi pendant des années sans comprendre pourquoi il ne gagne jamais. On peut imaginer facilement dans ces conditions, que chacun arrêterait de jouer après quelques parties, résigné et persuadé que, décidément, ce jeu n'est pas fait pour lui. Malheureusement, à l'école, l'élève ne peut pas décider d'arrêter de jouer et le « jeu de massacre » se poursuit durant des années, brisant l'estime de soi de l'enfant et le convaincant, finalement, qu'il n'est pas intelligent.

Constat tout à fait surprenant : les plans d'étude ne fixent jamais – ou presque – des objectifs stratégiques. Curieux paradoxe : l'école enseigne tout, sauf à apprendre ! Alors que les élèves doivent, par exemple, lire et comprendre des consignes durant toute leur scolarité, la plupart des plans d'étude ne prévoient pas d'objectifs à ce sujet. Même si les processus cognitifs sont au cœur des apprentissages scolaires, l'école n'aborde pas ces questions de manière systématique et explicite. En réalité, les démarches cognitives et métacognitives devraient être au cœur du travail de l'enseignant. Celui-ci devrait être un spécialiste des apprentissages – c'est un truisme de le dire – et maîtriser ainsi les démarches cognitives et métacognitives nécessaires à la réussite scolaire de ses élèves.

Pourquoi, en effet, ne pas inscrire dans les programmes des objectifs traitant, par exemple, des stratégies efficaces en lecture et compréhension ? Pourquoi ne pas enseigner aux élèves comment apprendre une leçon, résoudre un problème mathématique ou rédiger un texte ? En classe, les élèves résolvent effectivement de nombreux problèmes et, souvent, l'enseignant pense que, par la multiplication des exercices, l'élève apprendra à le faire. Si cette hypothèse se vérifie – heureusement – pour de nombreux élèves, d'autres sont systématiquement en échec parce qu'ils ne comprennent pas tout seuls comment procéder ou persistent à utiliser une démarche qui n'est pas appropriée. Cèbe et Goigoux le précisent : « Si l'on se contente de faire varier les expériences sans enseigner aux élèves comment les traiter efficacement, on court le risque qu'ils n'apprennent rien de « ce faire ». Fournir des expériences est certes nécessaire, mais il semble essentiel d'aider à les traiter » (in Talbot, 2005, p.222).

[...] Sans renoncer aux apprentissages académiques et à l'acquisition des connaissances du programme – qui constituent évidemment un axe central du travail scolaire – l'école pourrait mettre l'accent sur le développement des démarches intellectuelles permettant justement ces apprentissages scolaires. L'enseignant stratégique aurait donc une double mission : enseigner des contenus scolaires (« tête bien pleine »), mais également les stratégies cognitives et métacognitives nécessaires à leur apprentissage (« tête bien faite »).

Les recherches à ce propos sont maintenant très nombreuses et prouvent que les élèves en difficulté sont souvent en échec parce qu'ils ne connaissent pas les bonnes stratégies. Ils présentent des stratégies cognitives et métacognitives inadaptées et tentent de compenser leurs difficultés en surutilisant celles qui leur sont plus familières. (Saint-Laurent *et al.*, 1995). L'élève qui connaît les stratégies qu'il peut appliquer et qui est capable d'évaluer leur efficacité dispose d'un avantage déterminant sur celui qui persiste à utiliser une démarche inadaptée, sans savoir pourquoi elle ne convient pas – et même sans savoir, souvent, qu'il utilise une procédure pour effectuer sa tâche. Comme l'a relevé un jour une de nos élèves, l'enjeu de cette approche est d'aider l'enfant à mieux penser : « Je vais m'appliquer à mieux penser ce que je pense ».

A l'opposé, les « bons » élèves savent puiser la bonne démarche dans leur vaste répertoire de stratégies. Ils sont capables de reconnaître les situations qui exigent telle ou telle stratégie et sont à même de changer de procédure si celle qu'ils ont choisie est inefficace. Les recherches actuelles montrent effectivement que l'enseignement des stratégies aux élèves et la prise de conscience des démarches efficaces jouent un rôle primordial dans la réussite scolaire et, conséquemment, dans la lutte contre l'échec scolaire.

### **Quels contenus ? Quelles démarches ?**

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées aux élèves de l'école en réponse à des besoins identifiés par les enseignants.

Elles permettent aux élèves de recevoir une aide particulière pour mieux réussir leurs apprentissages et leur travail personnel, ou de participer à la mise en œuvre d'une action inscrite au projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT (Projet Educatif de Territoire).

- Elles portent sur les connaissances et les compétences que les élèves ont à mobiliser.
- Les contenus des APC sont pensés en cohérence et en complémentarité avec les apprentissages réalisés durant les 24 heures d'enseignement hebdomadaires dues à tous les élèves.
- Comme toute action du projet d'école, les activités pédagogiques complémentaires contribuent à améliorer la réussite des élèves.
- L'aide au travail personnel concerne exclusivement les élèves de l'école élémentaire.

Le temps des APC peut permettre d'anticiper certaines situations qui seront collectivement vécues dans la classe ultérieurement.

L'aide peut être dévolue à la préparation, en petits groupes, d'apprentissages à venir. Elle permet par exemple de préparer la lecture d'un texte qui va être repris en classe, de rompre avec le fonctionnement habituel de la classe, de mobiliser les savoirs, en lien avec les nouveaux apprentissages à construire ...

Le groupe restreint favorise la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches mises en œuvre.

Une attention toute particulière est accordée aux activités inscrites au projet d'école et proposées aux élèves dans le cadre des APC. Les actions prévues doivent, notamment, contribuer à enrichir les parcours linguistiques, sportifs, artistiques et culturels des élèves, leur offrir la possibilité de transférer ou de conforter leurs apprentissages dans des situations différentes, y compris celles qui font appel aux outils numériques.

#### *À l'école maternelle*

- L'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la langue orale, à la découverte de l'écrit. Elle fait toute sa place à la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles.
- Ce temps particulier peut être l'occasion, par l'accès à des récits riches et variés, dans une relation privilégiée avec l'enseignant, de découvrir l'écrit : on pourra raconter, lire, inviter l'élève à une reformulation, à un rappel de récit, appeler un commentaire, l'inviter à établir des liens avec d'autres lectures, personnages, auteurs, illustrateurs, structures syntaxiques ...  
La dictée à l'adulte, par exemple, peut dans ce cadre prendre une forme plus simple à mettre en œuvre que dans celui de la conduite générale de la classe.
- L'enseignant veille à proposer des situations explicites dans lesquelles, par des temps de manipulation, de découvertes sensorielles et motrices, de jeux de lecture ou de découverte numérique, les enfants peuvent exprimer un ressenti, commenter une action, réagir à une situation.
- Le travail en groupes restreints permet de solliciter chaque élève et d'assurer un étayage fort par l'adulte, dans des interactions adaptées et fréquentes. L'enseignant est tout particulièrement attentif à faire varier les tâches discursives (nommer, décrire, expliquer, justifier, argumenter), encourager les essais et « célébrer » les progrès des élèves, par un étayage adapté et constant.

#### *À l'école élémentaire*

- L'aide peut être consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques sans exclusive. Elle permet des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation, ou des approches différentes des savoirs pour consolider les apprentissages.
- Des modalités de travail et des situations variées peuvent être proposées :
  - activités d'exploration du monde et de l'environnement (observation, lectures, recherches) favorisant les interactions lors de l'accomplissement des tâches ;
  - verbalisation dans des conditions favorables, d'une action, d'une situation vécue, pendant sa réalisation ou dans un temps plus ou moins différé ;

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2014	SUJET CANDIDAT N°
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
2014	Page : 4/5

- possibilité de réagir à une lecture ou à un extrait de lecture (carnet de lecteur), de mettre en oeuvre des lectures théâtralisées ;
- pratique d'ateliers et de jeux d'écriture, de rédaction collective de comptes rendus, de protocoles d'expérience ...
- Concernant l'aide au travail personnel, il s'agit de permettre à chaque élève d'acquérir des méthodes de travail efficaces afin de :
  - ne pas vivre de malentendu entre les attentes de l'école et sa propre représentation du travail à fournir ;
  - devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée.
- L'activité vise à clarifier avec l'élève la manière dont il aborde la réalisation d'un travail individuel afin de lui permettre d'acquérir une méthodologie plus efficace.
- A l'école, l'élève dispose d'outils de référence (dictionnaires, ressources numériques...) qu'il apprend à maîtriser avec l'aide de l'adulte. Le temps d'APC peut être utilisé pour lui permettre de mieux comprendre comment procéder pour rechercher une information ou se servir d'un outil de référence lorsqu'il doit réaliser seul une tâche.
- L'activité peut consister aussi à faire prendre conscience à l'élève de ce qu'il doit faire pour réussir à réviser une leçon, une poésie ou une lecture déjà travaillées en classe, à mémoriser une table de multiplication ou l'orthographe lexicale de certains mots.

#### POINTS DE VIGILANCE

- La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République arrête, dans son annexe : « cette réforme des rythmes va permettre de rendre effective l'interdiction formelle des devoirs écrits à la maison pour les élèves du premier degré ».
- Pendant les 24 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignant ménage des temps consacrés aux travaux écrits individuels. L'aide au travail personnel apportée lors des APC ne consiste pas à faire réaliser (ni même refaire) aux élèves ces travaux écrits.

DERIVE A EVITER : se consacrer uniquement à l'aide au travail personnel des élèves ou à l'aide aux seuls élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2014	SUJET CANDIDAT N°
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
2014	Page : 5/5